

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Fessenheim-fuites>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez  
vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Fessenheim : Fuites d'eau à la centrale**

---

**5 mars 2015**

## **France : Fessenheim : Fuites d'eau à la centrale**

**Une importante fuite d'eau est survenue le 28 février 2015 au rez-de-chaussée de la salle des machines du réacteur n° 1. Lors de la remise en service de cette tuyauterie, le 5 mars 2015, une seconde fuite est survenue.**

### **Ce que dit EDF :**

**L'unité de production n° 1 reconnectée au réseau national**  
*07/03/2015*

Le 7 mars 2015, l'unité de production n° 1 de la centrale nucléaire de Fessenheim a été recouplée au réseau électrique national.

Elle avait été mise à l'arrêt suite à un défaut d'étanchéité sur une tuyauterie située hors de la zone nucléaire.

Les équipes de la centrale ont procédé aux réparations de la tuyauterie concernée. Elles ont ensuite réalisé les contrôles préalables nécessaires à tout redémarrage d'une unité de production.

L'unité de production n° 2 est quant à elle, en arrêt programmé pour maintenance et rechargement d'un tiers de son combustible.

<https://energie.edf.com/nucleaire/carte-des-centrales-nucleaires/evenements-45896.html>

---

**Point de situation suite à l'arrêt de l'unité de production n° 1**  
*02/03/2015*

Le 28 février à 18h55, l'unité de production n° 1 de la centrale nucléaire de Fessenheim a été mise à l'arrêt.

Le diagnostic a confirmé un défaut d'étanchéité sur une tuyauterie située en aval du condenseur, dans la salle des machines (hors zone nucléaire). Les équipes de la centrale réalisent actuellement des travaux de réparation sur cette tuyauterie.

L'unité de production n°1 sera recouplée au réseau électrique national dès la fin de cette intervention.

Cet événement n'a aucune conséquence sur la sûreté des installations, l'environnement et la sécurité du personnel. Il fait l'objet d'une communication régulière auprès de l'Autorité de Sûreté Nucléaire, et des pouvoirs publics.

L'unité de production n° 2 est quant à elle à l'arrêt pour maintenance et rechargement d'un tiers de son combustible.

\*Le condenseur est situé en salle des machines. Il a pour rôle de condenser la vapeur sortant de la turbine au contact de tubes refroidis par la circulation d'eau froide.

<https://energie.edf.com/nucleaire/carte-des-centrales-nucleaires/evenements-45896.html>

---

## **Mise à l'arrêt de l'unité de production n° 1**

28/02/2015

Le 28 février à 18h55, l'unité de production n° 1 de la centrale nucléaire de Fessenheim a été mise à l'arrêt suite à un défaut d'étanchéité constaté sur une tuyauterie située en aval du condenseur, dans la salle des machines (hors zone nucléaire).

Les équipes de la centrale réalisent actuellement un diagnostic pour préciser les causes exactes de cet événement.

Cet événement n'a eu aucune conséquence sur la sûreté des installations, l'environnement et la sécurité du personnel. Il a fait l'objet d'une communication auprès de l'Autorité de Sûreté Nucléaire, et des pouvoirs publics.

L'unité de production n° 2 est quant à elle à l'arrêt pour maintenance et rechargement d'un tiers de son combustible.

\*Le condenseur est situé en salle des machines. Il a pour rôle de condenser la vapeur sortant de la turbine au contact de tubes refroidis par la circulation d'eau froide.

<https://energie.edf.com/nucleaire/carte-des-centrales-nucleaires/evenements-45896.html>

## **Ce que dit l'ASN :**

Une inspection « suite à événement » a eu lieu le 5 mars 2015 au centre nucléaire de production d'électricité de Fessenheim à la suite de la déclaration d'événement reçue par l'ASN le mardi 3 mars 2015.

***Téléchargez la lettre de suite d'inspection de l'ASN***



## Rapport d'inspection « suite à événement »

# Ce que dit la presse :

### Ce qui s'est réellement passé le 28 février dernier

**Dans un document officiel, l'Autorité de sûreté nucléaire revient sur l'inondation survenue en salle des machines à la fin du mois dernier. Une « suite d'inspection » qui donne du grain à moudre aux adversaires de la centrale nucléaire.**

La publication par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), sur son site internet, de la « lettre de suite » de l'inspection du 5 mars dernier, consécutive à la fuite d'eau détectée le 28 février, qui avait imposé le jour même l'arrêt du réacteur n° 1 de la centrale de Fessenheim, a suscité une nouvelle volée de réactions véhémentes des associations antinucléaires. La lecture de cette lettre pose en effet questions.

L'ASN rappelle qu'à la suite des « événements d'inondation interne » survenus les 9 avril et 28 juin 2014, EDF avait annoncé une « revue » qui visait à « identifier les risques consécutifs à des défauts matériels dont la détection n'est pas immédiate ». Pourtant, ce samedi 28 février, un agent découvre « la fissuration circonférentielle » d'une tuyauterie d'eau pressurisée à 34 bars du circuit d'alimentation normale des générateurs de vapeur. Cette fissure provoque une « importante » fuite d'eau - heureusement « non contaminée » - en salle des machines. Un volume « vraisemblablement supérieur à 100 m<sup>3</sup> » s'y déverse. Cette tuyauterie, n'étant pas soumise à l'arrêté relatif à l'exploitation des équipements sous pression, ne faisait l'objet « d'aucun programme de surveillance ».

### Une remise en service prématurée ?

Quarante minutes après cette découverte, des « projections d'eau » sur une partie d'un circuit électrique alimentant « des éléments importants pour la protection » déclenchent une alarme en salle de commande. L'ASN note que, lors de sa visite, cinq jours plus tard, EDF n'était toujours pas « en mesure d'indiquer précisément la localisation » du boîtier électrique responsable de ce « défaut d'isolement » et n'avait pas réalisé de « campagne d'investigation précise des matériels potentiellement impactés par les projections d'eau ».

C'est le jour de l'inspection de l'ASN, le 5 mars, que « la tuyauterie incriminée » est remise en service, à 12 h 25. Le tronçon rompu avait certes été remplacé, mais « les causes exactes de la rupture » n'avaient pas encore été identifiées. Et avant cette visite, EDF avait indiqué à l'ASN que la remise en service ne se ferait pas « avant plusieurs semaines » ...

### Un ordre d'évacuation sans effet

Quelques secondes, « des vibrations » apparaissent, puis une fuite d'eau, « à un mètre du tronçon remplacé ». À 12 h 28, une deuxième « rupture totale de la tuyauterie » se produit, déclenchant l'alerte d'évacuation de la salle des machines. Mais les essais mensuels de sirène étant programmés à midi le premier jeudi de chaque mois, « l'ensemble du personnel n'a pas évacué », ne croyant pas à une véritable alerte !

« Même si la sûreté des installations n'a pas été mise en cause, estime l'ASN, cette inspection a mis

en évidence un manque de rigueur dans le processus de traitement des écarts et la prise en compte du retour d'expérience. »

L'Observatoire du nucléaire conclut pour sa part qu'EDF « a menti » à l'ASN, même si la chef de division de l'Autorité préfère parler d' « information contraire ». Il dénonce « avec la plus grande fermeté la faiblesse de l'ASN face à EDF ». « Trop souvent, ajoute-t-il, les dirigeants politiques rassurent la population en affirmant que l'on peut avoir confiance dans la prétendue "compétence" de l'ASN et sa supposée "indépendance". Il convient au contraire de ne pas se laisser abuser par les formulations récurrentes comme "Cet événement est survenu dans la partie non nucléaire de l'installation" – alors que cela peut aboutir à un accident... dans la partie nucléaire ! – ou "La sûreté des installations n'a pas été mise en cause" – comme s'il fallait attendre un accident réel pour réagir ! »

### « Information contraire » vaut-elle mensonge ?

« Comment pouvez-vous justifier que vos services aient pu manquer à l'engagement donné à l'ASN, et ceci en leur présence ? », interpellent également les associations antinucléaires locales (Stop Fessenheim, Stop Transports-Halte au Nucléaire, Alsace Nature, le CSFR...) dans une « lettre ouverte » au directeur de la centrale, Thierry Rosso, qu'elles accusent d'avoir « failli » aux devoirs de sûreté, d'information et de transparence.

Elles s'étonnent que la première fuite, malgré son importance, n'ait pas déclenché d'alarme, au contraire de la seconde. Elles s'interrogent aussi sur le redémarrage du réacteur n° 1 avant l'investigation des matériels électriques touchés par l'inondation, et sur la remise en eau d'une tuyauterie sous pression alors que l'analyse de la première rupture était encore en cours. Enfin, concernant l'ordre d'évacuation non suivi par les salariés, les associations estiment que « le ridicule de cette situation, quelles qu'en soient les raisons, met en évidence une carence grave dans la conduite de la centrale ».

<https://www.lalsace.fr/haut-rhin/2015/03/19/ce-qui-s-est-reellement-passe-le-28-fevrier-dernier>

---

### Défaut d'étanchéité : des associations interpellent le directeur de la centrale de Fessenheim

Publié le 18/03/2015 | 19:09, mis à jour le 18/03/2015 | 19:11

Cinq associations ont interpellé dans une lettre Thierry Rosso, le directeur de la centrale nucléaire de la centrale de Fessenheim, l'accusant d'avoir "failli à son devoir d'information, de sûreté et de transparence" après plusieurs incidents survenus entre le 28 février et le 10 mars.

La production de la centrale nucléaire de Fessenheim avait été mise à l'arrêt le 28 février suite à un défaut d'étanchéité constaté sur une tuyauterie située en aval du condenseur de l'unité de production n° 1. Les associations expliquent que selon les déclarations de l'ASN, c'est "vraisemblablement une quantité supérieure à 100 m3 qui s'est déversée dans la salle des machines avant qu'une action ne soit entreprise". Elles précisent également qu'une seconde rupture de canalisation s'est produite après sa remise en service. Elles reprochent notamment au directeur d'avoir "pris le risque de remettre en eau une tuyauterie sous pression alors que l'analyse de la première rupture était en cours".

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/alsace/2015/03/18/defaut-d-etancheite-des-associations-interpellent-le-directeur-de-la-centrale-de-fessenheim-678167.html>

# Ce que disent les associations anti-nucléaires :

**Téléchargez la lettre ouverte du CSFR, Stop Transports - Halte au nucléaire, Stop Fessenheim, Les Citoyens Vigilants des environs de Fessenheim, Alsace Nature**



**Lettre ouverte à Thierry Rosso**

<https://stopfessen.celoneet.fr/content/view/371/203/>

---

**Mensonges d'EDF à Fessenheim : quand un « défaut d'étanchéité » cache une fuite de 100m<sup>3</sup> d'eau !**

**Le Réseau "Sortir du nucléaire" demande l'arrêt immédiat de de Fessenheim et des sanctions à l'encontre d'EDF et du directeur de la centrale**

*Communiqué du 20 mars 2015*

Une fuite massive passée sciemment sous silence par l'exploitant

Le 28 février 2015, EDF a déclaré la mise à l'arrêt du réacteur n°1 de la centrale de Fessenheim suite à un « défaut d'étanchéité » sur une tuyauterie. Or, comme on le découvre dans la lettre d'inspection de l'Autorité de sûreté nucléaire(ASN) publiée suite à cet événement, ce sont apparemment plus de 100 m<sup>3</sup> d'eau qui ont jailli suite à la fissuration d'une tuyauterie ! Cette eau s'est ensuite déversée dans la salle des machines, éclaboussant des boîtiers électriques et provoquant un défaut d'isolement sur un tableau électrique.

Le 5 mars, lors d'une inspection de l'ASN, alors même qu'EDF n'avait toujours pas identifié les causes de la rupture de la tuyauterie - qu'il avait d'ailleurs promis de ne pas remettre en service avant plusieurs semaines - ni évalué quels équipements avaient été impactés par les projections d'eau, la tuyauterie a été remise en eau. Quelques minutes après, elle se rompait à nouveau !

Le 10 mars, interrogé lors d'une séance de la CLIS (Commission locale d'information et de surveillance) sur ce double incident, le directeur de la centrale a clairement failli à son obligation d'information, passant volontairement sous silence la réalité de l'événement. Mensonge à l'ASN, omission auprès de la CLIS : les agissements d'EDF laissent plus que songeur quant à l'attitude que l'entreprise adopterait en cas d'accident de grande ampleur !

Joignant sa voix aux cinq associations alsaciennes qui ont adressé une lettre ouverte au directeur de la centrale, le Réseau "Sortir du nucléaire" dénonce fermement cette dissimulation volontaire d'informations.

Combien d'autres « incidents » avant l'accident ?

Cet événement met en lumière le mépris de la sûreté dont EDF est coutumier et dont il a une nouvelle fois fait preuve. Cet « incident » n'est pas isolé : déjà, en avril 2014, une série de mauvaises manipulations avaient provoqué le débordement d'un réservoir, cette inondation ayant ensuite débouché sur un court-circuit et forcé à un arrêt en urgence du réacteur n°1 [1] . Ces problèmes à répétition ne font que confirmer la dangerosité de cette centrale. Le vieillissement et l'usure des équipements laissent craindre de nouvelles défaillances inquiétantes si la centrale n'est pas arrêtée immédiatement.

Il serait surréaliste que ces graves manquements à la sûreté ne débouchent sur aucune mesure ou sanction et que l'exploitant puisse continuer à faire fonctionner sa centrale en toute impunité. C'est pourquoi le Réseau "Sortir du nucléaire" étudie actuellement l'éventualité d'un dépôt de plainte. Fessenheim est dangereuse et aurait d'ailleurs dû être arrêtée depuis longtemps, comme le soulignait dès 2012 un rapport de l'Öko-Institut [2] .

Il est inacceptable que le gouvernement continue de tergiverser sur la fermeture de Fessenheim et envisage d'échanger son arrêt contre celui d'autres réacteurs ou de reporter cette fermeture aux calendes grecques. Tout comme il est intolérable que l'État - pourtant actionnaire majoritaire d'EDF - se laisse dicter la politique énergétique du pays par une entreprise qui s'oppose au principe même de la fermeture de centrales et marque constamment son refus de prendre en compte la réduction du nucléaire dans le mix énergétique. Qu'elle soit motivée par de douteuses raisons économiques ou par un choix politique, la volonté d'EDF de prolonger à tout prix le fonctionnement de Fessenheim par d'illusoires travaux de rafistolage est incompréhensible.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" exige des pouvoirs publics qu'ils arrêtent immédiatement cette centrale pour protéger les populations de part et d'autre du Rhin et que des sanctions soient prises à l'encontre d'EDF et du directeur de la centrale !

Contacts presse :

- ▶ André Hatz (porte-parole de Stop Fessenheim) - 06 82 02 69 79
- ▶ Martial Chateau - 02 43 94 72 88

Chargée de communication :

- ▶ Charlotte Mijeon - 06 64 66 01 23

Pour en savoir plus :

Lire la lettre d'inspection de l'Autorité de sûreté nucléaire :

[https://sortirdunucleaire.org/IMG/pdf/lettre\\_d\\_inspection\\_fessenheim\\_suite\\_28\\_fe\\_vrier.pdf](https://sortirdunucleaire.org/IMG/pdf/lettre_d_inspection_fessenheim_suite_28_fe_vrier.pdf)

Lire la lettre ouverte des cinq associations alsaciennes au directeur de la centrale nucléaire de Fessenheim : [https://sortirdunucleaire.org/IMG/pdf/lettre\\_a\\_thierry\\_rosso\\_-\\_edf\\_2015.03.17v.pdf](https://sortirdunucleaire.org/IMG/pdf/lettre_a_thierry_rosso_-_edf_2015.03.17v.pdf)

Pour rappel, début 2015, la ministre allemande de l'environnement avait interpellé Ségolène Royal sur les démarches effectivement entreprises pour la fermeture de Fessenheim...

Pétition lancée par les associations alsaciennes pour la fermeture de Fessenheim :

<https://bit.ly/fermer-fessenheim-maintenant>

[1] Voir la lettre d'inspection publiée alors par l'ASN :

[https://sortirdunucleaire.org/IMG/pdf/lettre\\_de\\_suite\\_asn\\_inondation\\_avril\\_2014.pdf](https://sortirdunucleaire.org/IMG/pdf/lettre_de_suite_asn_inondation_avril_2014.pdf)

[2] Voir le rapport et son résumé en français

<https://www.sortirdunucleaire.org/Mensonges-d-EDF-a-Fessenheim-quand-un-defaut-d>